



DEMANDE D'ABATTAGE D'ARBRE(S), DE HAIE(S) VIVES OU DE CORDON(S) BOISE(S)

Selon le Règlement communal sur la protection des arbres.

PROPRIETAIRE

Nom, Prénom :

Adresse :

NPA, Localité :

Téléphone, Courriel :

REQUERANT

Nom, Prénom :

Adresse :

NPA, Localité :

Téléphone, Courriel :

ARBRE(S) **HAIE(S) VIVES** **CORDON(S) BOISE(S)** **BOQUETEAUX**

Situation, Rue N° :

N° de parcelle :Coordonnées :/.....

Essence(s) : et nombres.....

Essence(s) : et nombres.....

Ø à 130 cm du sol :(Circonférences(s) divisée par 3.14 = Diamètre(s))

Hauteur(s), env. :

Motif de l'abattage demandé :

.....

.....

Etat sanitaire :

Entreprise chargée d'effectuer le travail :

.....

PLANTATION(S) COMPENSATOIRE(S) (position(s) à indiquer sur le plan de situation)

Essences prévues :

Taille :

Délais de plantation :

En cas de non compensation, une taxe oscillant entre Fr. 250.- et Fr. 5'000.- sera perçue, Conformément à l'article 5 du règlement communal de protection des arbres.

MISE A L'ENQUETE

*La demande d'abattage est mise à l'enquête (20 jours)
Taxe pour la mise à l'enquête de 20 jours et de CHF 50.-*

DOCUMENTS A JOINDRE OBIGATOIREMENT A LA DEMANDE :

- 1 X formulaire de demande d'abattage d'arbres(s)
- 1 X plan de situation, extrait du cadastre avec indication de l'emplacement du ou des arbres concernés, ainsi que de la ou les compensations prévue(s)
- 1x une photographie ou croquis des arbres concernés.

La requête doit être adressée par écrit à la Municipalité au moyen du formulaire ad hoc, disponible sur le site de la commune de Rances www.rances.ch, ou au bureau communal.

DECISION DE LA MUNICIPALITE

*Au terme de l'abattage et de la plantation compensatoire effectuée, le requérant avisera la municipalité.
Un contrôle sera effectué.*

Ce formulaire doit être retourné, dument complété et signe par le(s) propriétaire(s) ou (son mandataire).

Date :

Signature du propriétaire :

Signature du demandeur (si différent) :

FACTURATION

Propriétaire : _ Requéant : _

Date :

SIGNATURES

Propriétaire Requéant

.....

DOCUMENTS A JOINDRE OBLIGATOIREMENT A LA DEMANDE :

- 1 x Formulaire de demande d'abattage d'arbre(s)
- 1 x Extrait de cadastre avec indication de l'emplacement du ou des arbres concernés ainsi que de la ou les compensation(s) prévue(s)
- 1 x Photographie(s) du ou des arbres concernés

Taxe pour la mise à l'enquête de 20 jours CHF 50.--